

## COMMUNIQUE

### Gouvernance, transparence et certification associatives

#### Pourquoi l'Isère ?

L'année 2008 enrégistre les premiers succès tangibles d'une démarche annoncée en novembre 1995 par la publication d'un livre « Associations lucratives sans but »<sup>1</sup> préfacé par Philippe Seguin, actuel Premier Président de la Cour des Comptes. Deux mois plus tard éclatait le scandale de l'ARC.

Ce 10 janvier 2008, les deux premiers certificats du label « Gouvernance et gestion responsable des associations » conçu et mis en oeuvre courant 2006 et 2007 par « Gouvernance et Certification » de concert avec l'AFNOR, ont été attribués.

En ce mois de février, la mission parlementaire d'étude sur la gouvernance et le financement des structures associatives a tenu sa première réunion de travail. Créée par Pierre Méhaignerie, président de la commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale, présidée par Pierre Morange député maire de Chamboury, la mission doit remettre son rapport en septembre. A cette date la France présidera l'Union Européenne.

Cette démarche, les responsables de l'Observatoire Bénévole des Réalités Associatives Locales (OBRAL) la soutiennent en Isère depuis 2002. Chaque année ils analysent le montant, l'origine, la répartition des subventions associatives locales avec la liste et des bénéficiaires. La veille de chaque élection, ils interrogent les candidats sur la transparence et la gouvernance des associations. Résultats et réponses sont publiés sur le WEB [obral.viabloga.com/](http://obral.viabloga.com/).

#### Pourquoi l'ISERE ?

Parce que les animateurs du projet en sont originaires, contribuables et électeurs.

Parce qu'en termes de subventions, l'Isère est l'un des départements les plus « associatifs » de France. De 2001 à 2006, le montant des subventions locales croit de 51 millions à 70 millions d'euros et le nombre d'associations bénéficiaires passe de 3500 à 4100, les 50 plus aidées se partageant de 42 % à 48 % du total. Parce que l'Isère élit le président de la commission des Finances de l'Assemblée Nationale, l'un des pères fondateurs de la certification des comptes de l'Etat, Didier Migaud.

Pour 2008, l'OBRAL se donne pour objectif, avec l'aide de tous, la certification de 4 ou 5 associations symboliques qui pourraient être proposées par telle ou telle des parties concernées : élus, administrations, entreprises mécènes, notariat, mouvement familial etc ... et l'aide aux petites et moyennes associations qui voudraient se faire certifier au moyen d'un préciput de 1 % sur les 70 millions d'euros de subvention. Clin d'œil à l'attention des professionnels de la commémoration, 2008 est le 220<sup>e</sup> anniversaire des Etats Généraux de Vizille et de la Journée des Tuiles ! .

A tous eux que préoccupent la morale d'emploi des dépenses publiques dans le secteur associatif, il est suggéré de consulter sur le WEB le Charity Act de 2006 et le site de la Charity Commission britanniques.

Une leçon de modestie et d'ambition démocratique.... Pour l'Isère !

---

<sup>1</sup> Téléchargeable gratuitement sur [ppkaltencbah.org](http://ppkaltencbah.org)